

Colloque Georges Mandel
Soulac-sur-Mer
15 juin 2024
Pr Christophe Lastécouères

Les prisons de Georges Mandel
(1940-1943)

- **1940** (27 juin) : « **résidence forcée** » ordonnée par la résidence générale du Maroc (ministre délégué Jean Morize) et l'autorité militaire (général Noguès) à **Ifrane (Hôtel Balima)**, puis à **Meknès (Hôtel Excelsior, 22 juillet)**, à la suite de l'affaire du *Massilia* (21-24 juin 1940). Innocenté par la justice militaire (non-lieu du tribunal de Meknès, 7 septembre) et ramené en Algérie en septembre.
- **1940** (7 septembre) : « **internement administratif** » au **château de Chazeron**, à Loubeyrat, dans le Puy-de-Dôme (loi du 3 septembre 1940 contre les individus « dangereux » pour la Défense nationale et la sécurité publique, arrêté du préfet d'Oran) ; rentre en France par avion (10 septembre). Enfermé à Chazeron en compagnie de Blum, Daladier, Gamelin et Reynaud sous la surveillance du commissaire de police mobile Charles Courier (103 gardes mobiles et policiers).
- **1940** (16 nov.) : « **établissement d'internement administratif** » de l'**Hôtel Notre-Dame à Pellevoisin** (Indre) sous l'autorité du commissaire Courier.
- **1941** (2 janvier) : **internement** à l'**Hôtel Bellevue à Aubenas** (Ardèche, commissaire Courier)
- **1941** (13 janvier) : **internement** au **Grand Hôtel des Bains à Vals-les-Bains** (Ardèche, commissaire Courier) ; internement au **château Clément à La Châtaigneraie** (Ardèche, 30 avril), puis retour à Vals-les-Bains (24 octobre).
- **1941** (7 novembre) : « **détention dans l'enceinte fortifiée** » du **fort du Portalet (cellule n°5)** dans les Basses-Pyrénées (*motu proprio* du maréchal Pétain à la suite de la sentence « radiodiffusée » du 16 octobre 1941, double autorité de la Guerre/Justice). Arrivée le 15 novembre au Portalet.
- **1942** (20 novembre) : **détention dans la prison allemande** du **fort du Hâ** à Bordeaux (« otage » du HSSPF Karl Oberg) ; Claude Mandel cachée par le père Carré au « Paraclet » (Andréa Jacotin).
- **1942** (24 novembre) : **internement** au **camp de concentration d'Oranienburg** en compagnie de Paul Reynaud jusqu'en avril 1943 (RSHA de Berlin).
- **1943** (8 mai) : **détention** dans la « **maison du fauconnier** » (annexe du camp de **Buchenwald**) en compagnie de Léon Blum (RSHA de Berlin).
- **1944** (4 juillet) : **détention** à la **maison de la Santé** à Paris (le directeur de l'administration pénitentiaire, André Baillet, lui refuse le « régime politique » ; levée d'écrou signée par le milicien Max Knipping) ; **7 juillet 1944** : assassinat en fin d'après-midi par la Milice lors de son transfert pour Vichy.

I. Mandel, témoin de l'arbitraire de Vichy (un « régime d'incertitudes et d'alternatives » selon Léon Blum, mai 1941)

Chateau de Chazeron

Semaine du 4 au 10 Novembre 1940

ARCHIVES
NATIONALES

HORAIRE des PROMENADES

Noms	Matin		Soir	
M. MANDEL	8 h	à 8 h 45	14 h 45	à 15 h 30
M. DALADIER	8 h 45	à 9 h 30	17 h	à 17 h 45
M. BLUM	9 h 30	à 10 h 15	15 h 30	à 16 h 15
M. REYNAUD	10 h 15	à 11 h	14 h	à 14 h 45
M. le Général CAMELIN	11 h	à 11 h 45	16 h 15	à 17 h

Le Commissaire de Police Mobile

Archives nationales, 544/AP/72, château de Chazeron,
régime des promenades, 4-10 novembre 1940 (recto)

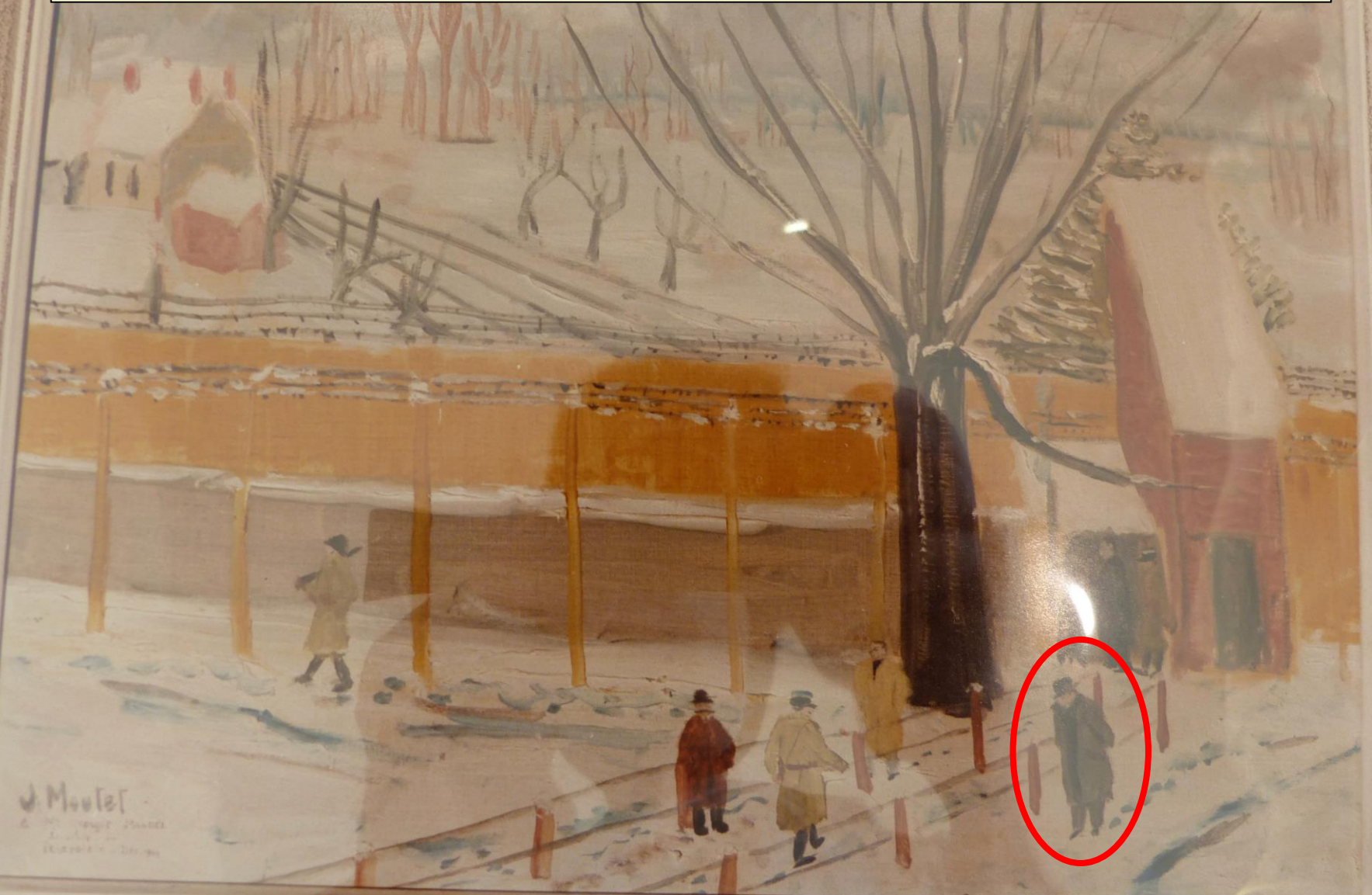
Histoire des États-Unis
par Firmin Roz
(Fayard éditeur)

~~La Montagne~~
X ~~Gringuer~~
~~Jeune~~
~~Robt d'Orléans~~
X ~~Paris Sain~~

[Signature]

Archives nationales,
544/AP/72,
château de Chazeron,
régime des promenades,
4-10 novembre 1940
(verso)

Archives nationales, 544/AP/72, l'« établissement d'internement administratif » de Pellevoisin (Hôtel Notre-Dame), aquarelle de Jacques Moutet (fils de Marius Moutet), Noël 1940



Archives nationales

544/AP/74, dossier 4, n°23, photo prise par **Philippe Roques** (ancien collaborateur de Mandel au ministère des Colonies à partir d'avril 1938) à l' « **établissement d'internement administratif** » de **Vals-les-Bains** [Grand-Hôtel des bains], sans date [**1941**]



Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, 87W50, note du cabinet du préfet des Basses-Pyrénées (chef de cabinet René Ribière, arrêté par les Allemands en septembre 1943) au chef de la 17^e brigade régionale de police de sûreté (ex-police mobile), Pau, 15 avril 1943

PAU, le 15 Avril 1943

P.L. / C.B.

C.B. 2994

Le Préfet des Basses-Pyrénées
à Monsieur le Commissaire Principal
Chef de la 17^{ème} Brigade de Police de
Sûreté

à P A U

Objet : A/s d'objets personnels ayant
appartenu à MM. MANDEL et
REYNAUD.-

Conformément aux instructions qui m'ont été
adressées par M. le Chef du Gouvernement, Minis-
tre Secrétaire d'Etat à l'Intérieur, un certain
nombre d'objets et de volumes ayant appartenu
à MM. MANDEL et Paul REYNAUD, doivent être
envoyés au Cabinet de M. le Secrétaire Général
pour la Police à VICHY.-

M. le Colonel, Commandant la Subdivision
Militaire de PAU, vient, sur ma demande, de faire
transporter à PAU les objets dont il s'agit.-

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien
assurer l'expédition de ces objets dont vous
trouverez ci-joint la liste et qui se trouvent
actuellement déposés à la Préfecture

Le Préfet,

R. M. RIBIÈRE

Conformément aux instructions qui m'ont été
adressées par M. le Chef du Gouvernement, Minis-
tre Secrétaire d'Etat à l'Intérieur, un certain
nombre d'objets et de volumes ayant appartenu
à MM. MANDEL et Paul REYNAUD, doivent être
envoyés au Cabinet de M. le Secrétaire Général
pour la Police à VICHY.-

Liste des objets contenus dans la 2e caisse
(appartenant à Mr Georges MANDEL)

- 1° un panier contenant 4 kgs environ de farine
 - 2° un bocal contenant des cèpes (Octobre 1940)
 - 3° un bocal contenant du veau
 - 4° un bocal contenant du pâté de viande
 - 5° II bocaux divers (vides)
 - 6° I filtre à café
 - 7° I boîte de talc
 - 8° I boîte de "Ampho-tablettes"
 - 9° I étui de rasoir mécanique.
 - 10° I sac à provisions (raphia)
 - 11° I tablier (fillette)
 - 12° I extenseur
 - 13° I caisse d'emballage
- +---+---+---+---+---+---

**Ampho-tablettes Ronchèse
(comprimés) : traitement des
angines et des infections
bucco-pharyngées**

Liste des objets contenus dans la 2e caisse
(appartenant à Mr Georges MANDEL)

- 1° un panier contenant 4 kgs environ de farine
- 2° un bocal contenant des cèpes (Octobre 1940)
- 3° un bocal contenant du veau
- 4° un bocal contenant du pâté de viande
- 5° II bocaux divers (vides)
- 6° I filtre à café
- 7° I boîte de talc
- 8° I boîte de "Ampho-tablettes"
- 9° I étui de rasoir mécanique.
- 10° I sac à provisions (raphia)
- 11° I tablier (fillette)
- 12° I extenseur
- 13° I caisse d'emballage



Archives nationales

544/AP/75, dossier 4, n°22, photo prise par **Léon Blum** à **Buchenwald**, peu de temps avant le retour de Mandel en France, sans date [**été 1944**]

II. Lutter contre la déshumanisation de l'enfermement : famille, entourage et cercles d'amis

28 Novembre 1941

Personnes autorisées par le Général,
Commandant la 17^e Division Militaire, à visiter:

Monsieur Georges MANDEL :



- Mlle Claude MANDEL, 10 ans (sa fille).
- Mme Béatrice BRETTEY (qui s'occupe de sa fille et l'accompagne).
- M. DIALLO.
- M. Robert ROTHSCHILD, son frère (permis pour 1 visite).

et ses avocats:

- Me RIBET.
- Me AMMAR (collaborateur de Me RIBET).
- Me BESSELERE (actuellement hôtel des Lilas à VICHY).

Personnes autorisées par le Général,
Commandant la 17^e Division Militaire, à visiter:

Monsieur Georges MANDEL :



- Mlle Claude MANDEL, 10 ans (sa fille).
- Mme Béatrice BRETTEY (qui s'occupe de sa fille et l'accompagne).
- M. DIALLO.
- M. Robert ROTHSCHILD, son frère (permis pour 1 visite).

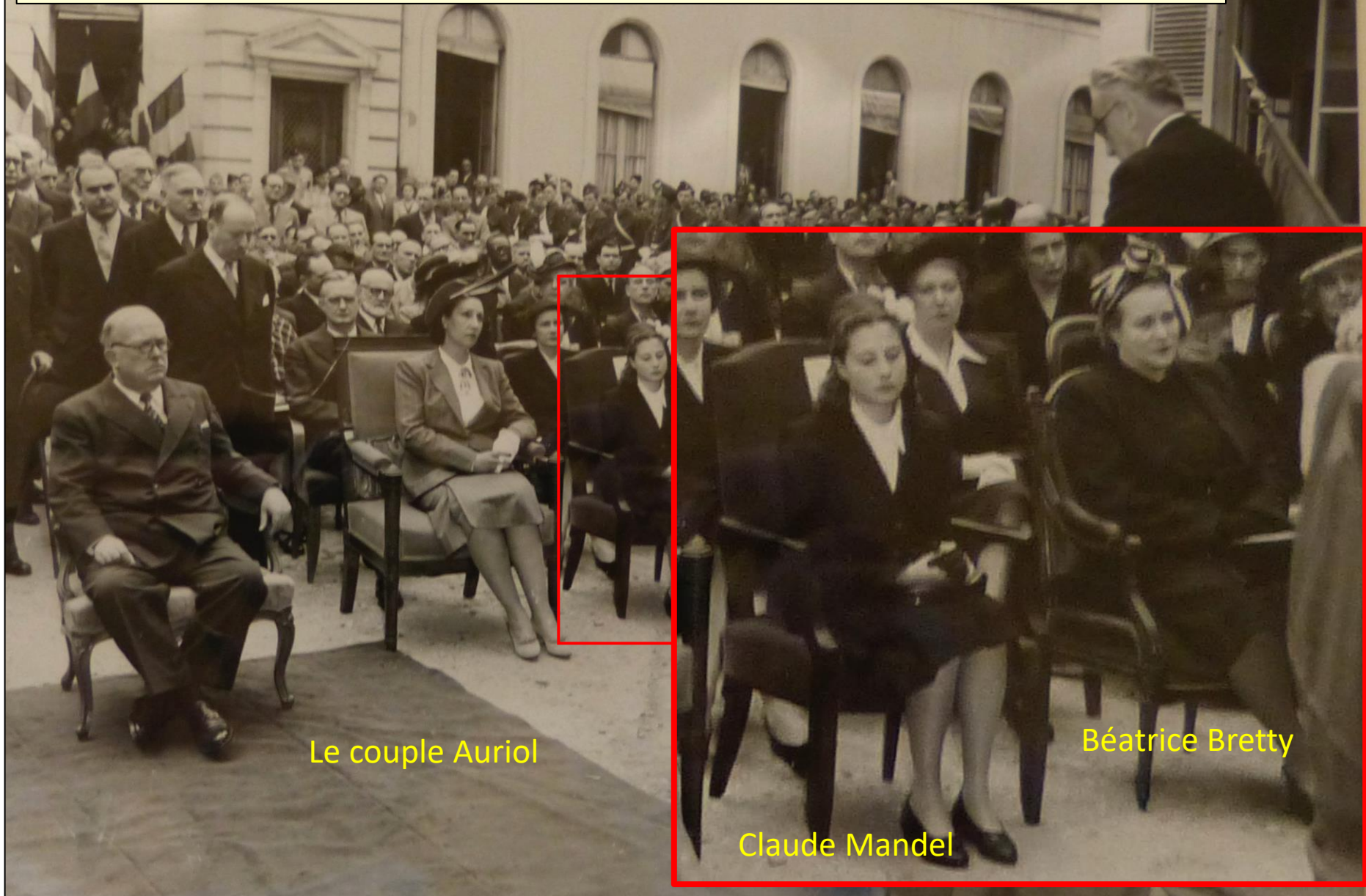
et ses avocats:

- Me RIBET.
- Me AMMAR (collaborateur de Me RIBET).
- Me BESSELERE (actuellement hôtel des Lilas à VICHY).

**Archives nationales,
544/AP/72, Fort du Portalet,
Autorisations de visite,
28 novembre 1941**

Monsieur Georges Mandel.

Archives nationales, 544/AP/77, discours de Marius Moutet au cours de la cérémonie d'inauguration d'une plaque à la mémoire de Mandel dans la cour d'honneur du ministère de la France d'Outre-Mer, 7 juillet 1947



Le couple Auriol

Claude Mandel

Béatrice Bretty

Archives nationales,
544/AP/74, lettre de
Georges Mandel à sa fille
Claude, fort du Portalet,
14 février 1942

Fort du Portalet
par Charles (V^{me} Piquier)
14 février 1942

Ma petite Claude,



N'as-tu pas d'ailleurs venue enlever. Mais
je t'en prie fais bien attention. Le Père Yanne
conduira la voiture; il sera donc obligé de te mettre
à l'instérieur et tu y restas seule. Tu ne partiras
de l'agence pendant le trajet; et surtout ne touches
pas à la portière. Je ne puis pas t'expliquer

à ce sujet. Mais maintiens ta lettre et dis lui que je compte sur
sa vigilance pour prendre toutes précautions; car, quel que soit le danger
ce voyage ne laisse pas de m'inquiéter. Je t'en prie bien fort.
Ton papa (qui te le dit, adieu sa tendresse)
J'ai bien reçu les lunettes, les faux cols et les gants. Bien. F.H.

pas à la portière. Je ne puis pas t'expliquer

N^o 3.

12 Novembre 1943.

12 Novembre 1943.

Mon cher Ministre,

Mon cher Ministre,

J'ai reçu - seulement le 5 octobre! - votre affectueuse lettre du 7 Septembre. Et le cri de détresse qu'elle contenait, en raison de votre inquiétude au sujet de Madame Betty et de Claude, m'avait tellement ému que j'avais dû immédiatement faire une démarche à l'Ambassade pour les prier de vous faire parvenir - à titre exceptionnel - sans retard - la réponse que j'avais voulu à vous faire le jour même et qui n'avait d'autre but que de vous rassurer au sujet de votre tout en vous disant l'exacte vérité.

On m'avait affirmé à l'Ambassade qu'il serait fait droit à ma requête.

Je voudrais donc savoir à quelle date ma très longue lettre N^o 1 en date du 6 octobre vous est parvenue.

Car, vous ne m'en avez jamais accusé réception; et j'étais naïf qu'elle se soit égarée.

En vous adressant ce soir, mon cher Ministre, ma pensée pleine et affectueuse, je tiens, d'abord, à vous dire que les sœurs de Madame Betty et de la charmante petite Claude continuent à être excellentes.

Madame Betty - dont j'ai, chaque semaine, des nouvelles - a repris à Toulouse ses quartiers d'hiver. Elle y mène l'existence la plus monotone sans doute, mais elle y est à l'abri de tout souci matériel, ce qui est bien l'essentiel, à l'heure que nous vivons.

Quant à Claude, qui a repris ses classes - elle se porte aussi fort bien. Vous n'avez donc aucun souci à vous faire à leur sujet, je vous l'assure, très sincèrement, mon cher Ministre.

Pour ma part, j'ai une grande satisfaction : car, je suis tellement heureux de vous faire un nouveau envoi de des volumes! Ce n'est pas sans motif, croyez-le bien. Et c'est le résultat de semaines d'effort et de démarches, puisqu'il devenait impossible de trouver des livres à Paris!

Je vous en adresse la liste ci-jointe. Et veuillez, je vous prie, me faire si le colis que j'ai fait chauffer par les Postes Universitaires vous est bien parvenu.

Si certains ouvrages que vous m'avez demandés - comme "Sans haine et sans crainte" (R. Berand), "Le Duc de St-Simon" (P. Paschet), "Les Mémoires de Gauguin", "Les Mémoires de Bourlès", tous les ouvrages de la Pléiade (Platon, Péguy... etc) ne s'y trouvent pas, c'est qu'ils sont épuisés et non réimprimés.

Par contre j'ai récupéré certains volumes dans les listes que vous m'avez réunies l'été dernier. Et c'est ainsi que j'ai pu grouper des volumes.

J'ai joint à cet envoi un Catalogue des "Postes-Universitaires", et une publication mentionnant les livres parus dans le mois.

Pour ma part, j'ai une grande satisfaction : car je suis
tellement heureux de vous faire un nouveau envoi de des volumes !
Ce n'est pas sans mal, croyez-le bien. Et c'est le résultat de
semaines d'effort et de démarcher, puisqu'il devient impossible
de trouver des livres à Paris.

Je vous en adresse la liste ci-joint. Et veuillez, je vous prie,
me dire si le colis que j'ai fait établir par les "Presses Universitaires"
vous est bien parvenu.

Si certains ouvrages que vous m'avez demandés — comme
"Sans haine et sans crainte" (de Béraud), de Drieu de la Rochelle (par
Baschet), des Mémoires de Gouzenko ; des Mémoires de Bourdieu,
tous les ouvrages de la Pléiade (Platon, Péguy..... etc) ne s'y
trouvent pas, c'est qu'ils sont épuisés et non réimprimés.

Par contre, j'ai récupéré certains volumes dans la liste que
vous m'avez remis l'année dernière. Et c'est ainsi que j'ai pu
grouper des volumes.

Et ceci est très important. Car, je ne veux vous envoyer que des
livres que vous m'avez demandés.

Je m'engage donc par ce me faire parvenir des listes.
Voilà, en ce qui concerne la question livres.

Je vous envoie
à celui de
ut, doivent
à nouveau, des
à recevoir.

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

Société anonyme coopérative à capital variable, groupant les fonds
ALCAN, LEROUX, RIEDER et PRESSES UNIVERSITAIRES

Siège Social : 49, Boulevard Saint-Michel, V^e

Direction : 108, Boulevard Saint-Germain, PARIS 6^e

R. C. Seine 177.895 Tél. : DANTON 48.64 Reg. Prod. N° 3394 Seine C.A.

Chèques Postaux : PARIS 392-33

PARIS, le 12 NOVEMBRE 1943.

DOIT Monsieur BESSELERE - Rue Clapeyron - PARIS.

1	LUC MONNIER - Souvenirs d'Alexis de Tocqueville			75	00
1	Emile OLLIVIER - L'Empire Libéral - tome XVII			15	00
1	STENDHAL - Souvenirs d'Egotisme ...			72	00
1	Duc de ROVIGO - Mémoires (5 volumes)			253	00
1	SAINT-BEUVE - Portraits Littéraires (3 volumes)			140	00
1	Jacques BOURGEAT - Proudhon			40	00
1	Louis MADELIN - La Contre-Révolution sous la Révolution			39	00
1	TESSONNEAU - Correspondances de Fontanes et de Joubert			30	00
1	Marcel DEAT - Le Parti Unique			30	00
1	Georges CHAMPEAUX - La Croisade des Démocraties - tome I	55	00	120	00
	tome 2	65	00		
1	VILLEMAM - Histoire de Grégoire VII (2 volumes)	28	60	57	20
1	VILLEMAM - Choix d'Etudes sur la Littérature Contemporaine			15	60
1	VILLEMAM - Discours et Mélanges Littéraires			15	60
1	VILLEMAM - Etudes d'Histoire Moderne			15	60
1	VILLEMAM - Cours de Littérature Française (4 volumes)	15	60	62	40
1	Cornelis de WITT - Thomas Jefferson			15	60

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

Société anonyme coopérative à capital variable, groupant les fonds
ALCAN, LEROUX, RIEDER et PRESSES UNIVERSITAIRES

Siège Social : 49, Boulevard Saint-Michel, V^e

Direction : 108, Boulevard Saint-Germain, PARIS 6^e

R. C. Seine 177.895 Tél. : DANTON 48.64 Reg. Prod. N° 3394 Seine C.A.

Chèques Postaux : PARIS 392-33

PARIS, le 12 NOVEMBRE 1943.

DOIT Monsieur BESSELERE - Rue Clapeyron - PARIS.

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

Société anonyme coopérative à capital variable, groupant les fonds
ALCAN, LEROUX, RIEDER et PRESSES UNIVERSITAIRES

Siège Social : 49, Boulevard Saint-Michel, V^e

Direction : 108, Boulevard Saint-Germain, PARIS 6^e

R. C. Seine 177.895 Tél. : DANTON 48.64 Reg. Prod. N° 3394 Seine C.A.

Chèques Postaux : PARIS 392-33

PARIS, le 12 NOVEMBRE 1943.

DOIT Monsieur BESSELERE - Rue Clapeyron - PARIS.

(suite)

	REPORT			I.107	80
1	M. & Mme GUIZOT - Abailard et Héloïse			15	60
1	GUIZOT - Shakespeare et son Temps ..			16	50
1	GUIZOT - Méditations et Etudes Morales			15	60
1	GUIZOT - Histoire de Charles I ^{er} (2 volumes) ..	I5	60	31	20
1	E. PARISET - Journal du Gouverneur Morris			39	00
1	Louis FAVRE - Estienne-Denis Pasquier			28	60
1	M. MIGNET - Rivalité de François I ^{er} (2 volumes)	I5	60	31	20
1	M. MIGNET - Nouveaux Eloges Historiques			15	60
	TOTAL			I.301	10

Pour acquit la somme de mille trois cent un francs
Paris le 12 Novembre 1943

LES PRESSES UNIVERSITAIRES de FRANCE
49, Boulevard Saint-Michel, PARIS - V^e

LES PRESSES UNIVERSITAIRES de FRANCE
49, Boulevard Saint-Michel, PARIS - V^e

Archives nationales, 544/AP/74, facture des Presses universitaires de France à « Monsieur Besselère, rue Clapeyron, Paris », 12 novembre 1943

Michel Clemenceau
Moret sur Loing
C. & M.

Moret le 21 Juillet 41.

Maître Besselère
Avocat à la Cour d'Appel
16 Rue Clapeyron. Paris.



**Archives nationales, 544/AP/74,
Michel Clemenceau écrit à
Joseph Besselère, Moret-sur-
Loing, 21 juillet 1941**

Mon cher Maître,

Je tiens à vous redire combien j'ai été content d'avoir eu une entrevue avec vous, afin que notre ami sache bien que je ne l'oublie pas, & que je suis prêt à tout pour lui être utile. J'ai recherché vainement dans mes papiers la copie de la lettre que j'avais adressée, avant de vous connaître, à son défenseur. J'avais prié une dame amie qui partait pour Vichy de la remettre à Monsieur Jeanneney pour qu'il la fasse parvenir à l'avocat de notre ami. Il doit certainement la posséder encore.

il n'a qu'à disposer de moi -

Ayez l'obligeance de m'envoyer copie de la
demandée. Faites moi signe dès que vous s

Très affectueusement votre dévoué.

Très affectueusement votre dévoué.

MAIRIE
DE
SOULAC-SUR-MER
(GIRONDE)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Soulac-sur-Mer, le 12 Juillet 1940

Le Maire de Soulac-sur-Mer
à M

Monsieur le Ministre,



Par suite des circonstances j'ai quitté momentanément
BORDEAUX, pour me rendre à SOULAC-sur-MER.

Je regrette, seulement, la défection de ceux dont le degré
d'amitié est fonction de la situation qu'occupe celui auquel ils
la donnent.

Tout ceci est bien misérable, mais vous êtes ^{très} fixé sur la va-
leur des sentiments humains, pour que j'entame ici, utilement, leur
procès. Je n'insiste donc pas.

Je vous renouvelle que vous pouvez compter sur mon entier
dévouement et,

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes senti-
ments les meilleurs et les plus amicaux.

A. P. M. 9

**Archives nationales,
544/AP/74, lettre d'André
Coudy, ancien premier
adjoint de Mandel à la
mairie de Soulac, à
« Monsieur le Ministre »,
12 juillet 1940**

Archives nationales,
544/AP/74, lettre d'**André
Coudy**, ancien premier adjoint
de Mandel à la mairie de
Soulac, à « Monsieur le
Ministre »,
8 novembre 1943

Cher Monsieur le Ministre,
je me réjouis de la réception de
votre lettre du 8 Nov. qui m'a remis à l'œuvre.

Monsieur le Ministre,

J'arrive de Toulouse où je m'étais rendu pour
saluer Madame Bretty que j'ai trouvée, ainsi que
le jeune Claude, en parfaite santé.

Je leur ai remis un petit colis qu'elles doivent
vous faire parvenir, de ma part, en témoignage bien

Je leur ai remis un petit colis qu'elles doivent
vous faire parvenir, de ma part, en témoignage bien
faith, et bien brunt, du meilleur souvenir que
je garde de vous, et de la fidélité de mon attachement.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance
de mon amicale sympathie et de mon entière dévouement.

André

8 Nov/1943

Cher Mr. Joubert

Permettez-moi
de vous en remercier
et de vous dire
encore que je suis

Très-aimable que vous m'avez
envoyé si vite et si
bientôt de

estimer, répétée par un nouveau de votre fidèle
ami.

Elle m'a toujours été précieuse; mais je ne l'avais
jamais plus appréciée qu'en ce moment où je
ne pourrais que en dire et que il me soit
venus dans la suite des temps de vos promesses
non réalisées qui elle était pour le moins
sans doute restée d'ailleurs.

III. Mandel et le paradoxe de la prison politique sous Vichy : exacerber l'inquiétude sans provoquer les troubles de l'angoisse

ETAT FRANÇAIS

SECRETARIAT D'ETAT A L'INTERIEUR

Direction Générale

de la

Police Nationale

Etablissement d'Internement Ad²
de VALS-LES-BAINS

Vals-les-Bains, le 15 octobre 1941

ANNEXE N° 2

N° 2.430.2

CORRESPONDANCE DU JOUR :

M. Georges MANDEL

A l'arrivée : Un télégramme de M. Goeau BRISSONNIER, son
avocat. S.I
Un mandat de 10.000 frs de la Banque LEHIDWUX
à Paris. S.I

Au départ : Néant.

Toujours renfermé.

Toujours renfermé.

Le COMMISSAIRE PRINCIPAL DE POLICE
Chef de Service

Archives nationales, F7/15981/1,
Observation et contrôle du psychisme de Mandel
Note de service du commissaire Charles Courrier
sur Georges Mandel, Vals-les-Bains, 15 octobre 1941

Vals les Bains le 16 Octobre 1941

ÉTAT FRANÇAIS

SECRETARIAT D'ÉTAT À L'INTÉRIEUR

Direction Générale

N° _____

M. Georges MANDEL.

8452-2

ANNEXE N° 2.

Correspondance du jour.

A l'arrivée: Une facture de 167.frs. du 15.10.41 de
la librairie FOURNIER à LYON. S. L.

Au départ: Néant.

Toujours acerbe.

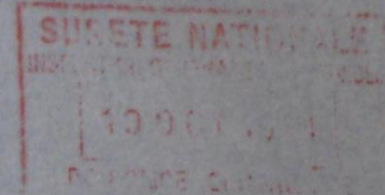
Le Commissaire Principal de Police
Chef de Service.

Toujours acerbe.

Archives nationales, F7/15981/1, La dégradation du psychisme de Mandel
Note de service du commissaire **Charles Courrier**,
Vals-les-Bains, 16 octobre 1941

Archives nationales, F7/15981/1, Mandel tente de rationaliser sa situation : l'« isolation » (cloisonnement intellect/affect), un mécanisme de défense psychique, Note de service, 17 octobre 1941

Octobre 1941.



2.468-2

A l'arrivée: Une carte illustrée signée Delanne. (moqueries)

S.I.

Au départ: Néant.

Cet interné qui paraissait mieux avoir réalisé sa situation que son co inter
M. Paul REYNAUD n'a pas eu de réaction sensible en apprenant sa condamnation
à la détention dans une enceinte fortifiée. Commentant cette décision quelque
temps plus tard , avec M. Paul REYNAUD, l'interné "georges MANDEL s'est foudroyé
écrit. " J'aurais préféré que ce fut HITLER lui-même qui l'ait annoncée
ouvertement. C'eut été plus net."

Le Commissaire Principal de Police
Chef de Police.

Cet interné qui paraissait mieux avoir réalisé sa situation que son co inter
M. Paul REYNAUD n'a pas eu de réaction sensible en apprenant sa condamnation
à la détention dans une enceinte fortifiée. Commentant cette décision quelque
temps plus tard , avec M. Paul REYNAUD, l'interné "georges MANDEL s'est foudroyé
écrit. " J'aurais préféré que ce fut HITLER lui-même qui l'ait annoncée
ouvertement. C'eut été plus net."

SECRETARIAT D'ETAT A L'INTERIEUR

Vals les Bains le 19 Octobre 1941.

Direction Générale

de la

Police Nationale

ANNEXE N° 2.

Établissement d'Enchaînement Adm

de VALS-LÈS-BAINS

M. Georges MANDEL.

Correspondance du jour.

A l'arrivée: Néant.

Au départ: Néant.

Nerveux, est interné maîtrise avec beaucoup de peine
une certaine inquiétude sur le point de savoir à quel
moment il sera transféré dans une enceinte fortifiée.

Le Commissaire principal de police
Chef de Service.

Archives nationales, F7/15981/1,
Note de service du commissaire
Courrier, 19 octobre 1941

Nerveux, est interné maîtrise avec beaucoup de peine
une certaine inquiétude sur le point de savoir à quel
moment il sera transféré dans une enceinte fortifiée.

**Service historique de
la Défense (SHD),
GR 9 P 128,
17^e division militaire de
Toulouse, enceinte
fortifiée du Portalet,
Cahier des visites
médicales (1941-1942)**



Registre des
Consultations médicales
des détenus

Fort du Portalet, le 12 Novembre 1941
Le Gouverneur, *[Signature]*

**Service historique de
la Défense (SHD),
GR 9 P 128,
Cahier des visites
médicales (1941-1942)**

nom du detainé	Diagnostic	Prescriptions	Observations
Gamelin	Encephalite de la région nasale et de la base supérieure - 0° 32°	Demande de Spécialité à Paris à 15H qui juge utile l'envoi sur la Clinique La Fayette à Orléans	Ministre de la Guerre Archives Ministère de la Guerre Ministère de la Santé Ministère de l'Intérieur Ministère de la Justice Ministère de l'Éducation Ministère de l'Enseignement Ministère de l'Industrie Ministère de l'Agriculture Ministère de la Pêche Ministère de la Marine Ministère de l'Air Ministère de la Guerre
Mandel.	Visite du 18 novembre 1941 Insomnie légère	Demande d'un Appareil à tension Vaguez M. Mon.	M. le Gouverneur
Mandel	Visite du 22 novembre 1941. Mêmes motifs.	M. Mon.	M. le Gouverneur
Mandel.	Visite du 23 novembre 1941 Insomnie - le malade Mêmes motifs.	Demande d'un app. à tension M. Mon.	M. le Gouverneur

Mandel.	Visite du 18 novembre 1941 Insomnie légère	Demande d'un Appareil à tension Vaguez M. Mon.	M. le Gouverneur
Mandel	Visite du 22 novembre 1941. Mêmes motifs.	M. Mon.	M. le Gouverneur
Mandel.	Visite du 23 novembre 1941 Insomnie - le malade Mêmes motifs.	Demande d'un app. à tension M. Mon.	M. le Gouverneur

**Service historique de
la Défense (SHD),
GR 9 P 128,
Cahier des visites
médicales (1941-1942)**

nom du patient	Diagnostique	Prescriptions	Observations
Mandel 10 ^h 30 Reynaud 11 h.	Visite du 11 Mars 1942 Consultation dentaire	Soins dentaires par M ^r Vidal dentiste à observer	Seigneur M ^r le Gouverneur
10 ^h Mandel 10 ^h 15 Reynaud	Visite du 18 Mars 1942 Consultation dentaire Consultation dentaire.	Soins dentaires par M ^r Vidal dentiste " " " " " "	Seigneur M ^r le Gouverneur
Mandel 20 ^h 30	Visite du 21 Mars 1942 Insomnies	1 comprimé à 0.50 de Sulfonal 7 Crozat	Seigneur M ^r le Gouverneur

Mandel 20 ^h 30	Visite du 21 Mars 1942 Insomnies	1 comprimé à 0.50 de Sulfonal 7 Crozat	Seigneur M ^r le Gouverneur
---------------------------	-------------------------------------	---	--

Le **sulfonal** est un **sédatif** connu pour ses propriétés hypnotiques depuis 1888.

15 ^h 30 17 ^h 30 18 ^h 30	Conclusion : Amélioration	Colonne au sulfarsénor 1 comp. d'Aspirine Fumigation Gargarisme avec Eau bouillie Eau oxygénée.	Seigneur M ^r le Gouverneur
Mandel Reynaud	Visite du 19 Avril 1942 Consultation dentaire	Soins dentaires Preston	Seigneur M ^r le Gouverneur
Mandel	Visite du 14 Avril 1942 Demande des Ventouses sèches	Pose de 18 Ventouses Preston	Seigneur M ^r le Gouverneur

**Archives nationales,
544/AP/73,
Journal 1943**

un bûche et que m'ait recidivamment. Le 15 août, j'ai écrit à
A. H. 1/2 on effraie la lettre de Claude de 21 pages qui m'a beaucoup plu.
mère Claude. Au chagrin. Le 16 au soir dit rien. 14 m. R. m'a écrit une
deuxième qu'elle m'aime bien.
15 août. A. H. 1/2 m'a écrit une lettre. No m'a écrit une lettre. No m'a écrit une lettre.
Fais la lettre à Claude de Claude qui m'a écrit une lettre. Lettre de Claude de Claude.
après les partitons. Béla qui a une douzième année. Béla est plus sage.
qui lui a écrit une lettre. Béla qui a écrit une lettre. Béla qui a écrit une lettre.
à une des lettres. Béla qui a écrit une lettre. Béla qui a écrit une lettre.
détails sont profondément touchants.
16 août. No m'a écrit une lettre. A. H. 1/2 m'a écrit une lettre. A. H. 1/2 m'a écrit une lettre.
plus tôt que de la lettre. Mais de la lettre. Mais de la lettre. Mais de la lettre.
toutes les heures. Toujours très triste. A. H. 1/2 m'a écrit une lettre. A. H. 1/2 m'a écrit une lettre.
17 août. Un jour de la lettre. A. H. 1/2 m'a écrit une lettre. A. H. 1/2 m'a écrit une lettre.
commence à être un jour. A. H. 1/2 m'a écrit une lettre. A. H. 1/2 m'a écrit une lettre.
ne peut pas avoir de la lettre. A. H. 1/2 m'a écrit une lettre. A. H. 1/2 m'a écrit une lettre.
de la lettre. A. H. 1/2 m'a écrit une lettre. A. H. 1/2 m'a écrit une lettre. A. H. 1/2 m'a écrit une lettre.
18 août. A. H. 1/2 m'a écrit une lettre. A. H. 1/2 m'a écrit une lettre. A. H. 1/2 m'a écrit une lettre.

18 août. A. H. 1/2 m'a écrit une lettre. A. H. 1/2 m'a écrit une lettre. A. H. 1/2 m'a écrit une lettre.
et de la lettre de la lettre de la lettre. A. H. 1/2 m'a écrit une lettre. A. H. 1/2 m'a écrit une lettre.
19 août. A. H. 1/2 m'a écrit une lettre. A. H. 1/2 m'a écrit une lettre. A. H. 1/2 m'a écrit une lettre.

18 août : mieux dormi mais en me droguant.

20 août. A. H. 1/2 m'a écrit une lettre. A. H. 1/2 m'a écrit une lettre. A. H. 1/2 m'a écrit une lettre.
21 août. A. H. 1/2 m'a écrit une lettre. A. H. 1/2 m'a écrit une lettre. A. H. 1/2 m'a écrit une lettre.
22 août. A. H. 1/2 m'a écrit une lettre. A. H. 1/2 m'a écrit une lettre. A. H. 1/2 m'a écrit une lettre.

Conclusion : la famille de
Mandel transforme ses
prisons en lieu de
commémoration

17 février Pas de piano, Pas de piano, car c'est la
pierre, 5, qui est tout de suite et il ne m'a cherché qu'à 3 h
l'aura refusé de sortir. J'ai vu PR qui a toujours été inquiet (toujours)
- Plus de 300.000 tonnes en une semaine - de la part de la part
Mais rien n'est toujours possible, j'apprends qu'il a eu dictionnaire
et un dictionnaire au public. Quant à moi, complètement à l'index : le juif mort vivant !

27 février : À propos de « PR » (Paul Reynaud). « [...] J'apprends qu'il a eu dictionnaire et vu médecin avant hier. Quant à moi, complètement à l'index : le juif mort vivant ! »

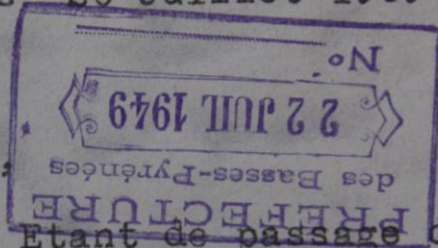
Archives nationales,
544/AP/73,
Journal 1943

3 Rue Duplax
Jura - V. Etape

Monsieur Le Prefet,

Dr. Du Navarre

Paris 20 Juillet 1949



Etant de passage dans votre département à la fin de ce mois, j'aurai l'intention de me rendre à URDOS au Fort du Portalet le Lundi 1er Août, pour revoir la cellule ou mon Frère Georges MANDEL à été détenu de Février 1941 à Novembre 1942, avant d'être exécuté en Juillet 44 par la Milice.

Je me permets Monsieur Le Prefet de vous demander si cela vous est possible de bien vouloir me faciliter l'entrée du Fort et la visite de la cellule de mon Frère.

En vous remerciant d'avance et m'excusant de ce dérangement, Recevez Monsieur Le PREFET l'assurance de ma haute considération.

R. Rothschild

Monsieur Robert ROTHSCHILD

154, Avenue Emile Zola Paris XV éme

Archives
départementales
des Pyrénées-
Atlantiques,
87W50, lettre de
Robert Rothschild
(1898-1991), frère
de Mandel, au
préfet, Paris,
20 juillet 1949

Archives départementales
des Pyrénées-Atlantiques,
87W50, réponse favorable de
la préfecture, Pau,
26 juillet 1949

PAU, le 26 JUIL 1949

5336

Monsieur,

Comme suite à votre lettre du 20 JUILLET 1949, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai prié les Services du Génie Militaire, actuellement responsables de la conservation du Fort du Portalet, de vouloir bien vous autoriser à visiter le Fort et la cellule où Monsieur Georges MANDEL a été détenu de 1941 à 1943.

A votre passage à PAU, vous pourrez vous adresser à M. le Directeur des Travaux du Génie, 3, Rue Duplaa (2ème. étage) qui vous remettra une autorisation de visite, les clefs sont détenues par la Gendarmerie d'URDOS.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Le Préfet,

POUR LE PRÉFET :
Le Chef de Cabinet,
J. VAUDEVILLE

Monsieur Robert ROTHCHILD
154, Avenue Emile Zola
PARIS (XV°)

A votre passage à PAU, vous pourrez vous adresser à M. le Directeur des Travaux du Génie, 3, Rue Duplaa (2ème. étage) qui vous remettra une autorisation de visite, les clefs sont détenues par la Gendarmerie d'URDOS.